

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE, DE REALISATION  
ET DE GESTION POUR LA STATION D'EPURATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL**

**MARDI 9 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 17h30, le Comité syndical régulièrement convoqué le 3 décembre 2025 s'est réuni à Saint-Gervais-Les-Bains en salle René Dayve de la Mairie de Saint-Gervais.

Membres titulaires présents :

Madame	Belgin	CETIN	1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	PASSY
Madame	Christèle	REBET	Déléguée Titulaire	PASSY
Monsieur	Patrice	BIBIER-COCATRIX	Déléguée Titulaire	SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

Membres suppléants présents :

Monsieur	Jean	FONTAINE	Délégué Suppléant	PASSY
Monsieur	Clément	BERRUEX	Délégué Suppléant	SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

Membres titulaires excusés :

Monsieur	Michel	STROPIANO	Président	SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
Monsieur	Maurice	SADZOT	Délégué Titulaire	PASSY
Monsieur	Jean-Luc	MATTEL	2 <sup>ème</sup> Vice-Président	LES CONTAMINES MONTJOIE
Madame	Noëlle	GRAVAUD	Déléguée Titulaire	LES CONTAMINES MONTJOIE

Membre suppléant excusé :

Monsieur	Michel	BOUVARD	Déléguée Suppléant	LES CONTAMINES MONTJOIE
----------	--------	---------	--------------------	-------------------------

Assistaient à la séance :

Monsieur	Marc	SIROP	Responsable Administratif SISE
Madame	Catherine	LIGEON	Secrétaire SISE
Madame	Léa	SERRES	Juriste SISE
Monsieur	Harold	PREVOST	Technicien SISE

*Nombre de membres :*

*En exercice : 7*

*Quorum : 4*

*Présents : 3*

*Pouvoir : 2*

*Votes : 5*

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut se tenir valablement.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE, DE REALISATION  
ET DE GESTION POUR LA STATION D'EPURATION

CONSEIL SYNDICAL du 09-12-2025

N° 2025-13

**Objet : Décision modificative n°2 – Virement section d'exploitation :**

Une décision modificative est proposée afin d'augmenter les crédits en exploitation, financée par une diminution du compte d'investissement en contrepartie d'une diminution du virement de section à section.

La décision modificative n°2 est jointe à la présente.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, **VOTE** la décision modificative à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Le secrétaire de séance,  
Délégué titulaire,  
Patrice BIBIER-COCATRIX



La Vice-Présidente,  
Belgin CETIN

Mis en ligne le 19-12-2025  
Transmis en sous-préfecture le 19-12-2025

Hôtel de Ville – 50 avenue du Mont d'Arbois – 74170 Saint Gervais les Bains

74236

Code INSEE

Syndicat intercom. station épur.

S.I.S.E.

DM n°2 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

## DECISION MODIFICATIVE - VIREMENT SECTION FONCTION

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-611 : Sous-traitance générale	0.00 €	140 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	140 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	140 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	140 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>140 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>-140 000.00 €</b>		<b>-140 000.00 €</b>	